

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **Projet de rapprochement BFBP-CNCE : les Caisses d'Épargne désignent leurs candidats à l'élection du conseil de surveillance du futur organe central**

*(Paris, le 17 juin 2009)* --- Les 17 Caisses d'Épargne ont désigné leurs candidats au conseil de surveillance de l'organe central appelé à naître du rapprochement entre la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) et la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Le conseil fédéral de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE) a désigné 5 présidents de conseil d'orientation et de surveillance (COS) et 2 présidents de directoire :

- **Yves Toubanc**, président du COS de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes. M. Toubanc a été désigné pour l'élection à la vice-présidence du conseil de surveillance.
- **Catherine Amin-Garde**, présidente du COS de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche
- **Francis Henry**, président du COS de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne
- **Pierre Mackiewicz**, président du COS de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur
- **Pierre Valentin**, président du COS de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon
  
- **Bernard Comolet**, président du directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France
- **Didier Patault**, président du directoire de la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire

Ces désignations ont eu lieu conformément au projet de loi adopté par le Parlement, qui prévoit que les représentants des sociétaires seront majoritaires au sein du futur conseil de surveillance.

Ces 7 candidatures seront intégrées au protocole d'accord qui sera soumis à l'approbation du conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) le 24 juin prochain, en vue de la tenue de l'assemblée générale constitutive du futur organe central.

Par ailleurs, seront proposés à l'élection, comme censeurs, lors de la même assemblée générale :

- **Michel Sorbier**, président de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne
- **Pierre Carli**, président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées
- **Jean Mérelle**, président du directoire de la Caisse d'Épargne Nord France Europe

Le conseil de surveillance du nouvel organe central sera composé de 18 membres au total. Outre les 14 membres représentant les banques régionales des réseaux Caisse d'Épargne et Banque Populaire, 4 membres doivent être désignés par l'Etat, dont 2 indépendants.

**Contacts Presse :**

**Fédération Nationale  
des Caisses d'Épargne**

**Pascal Briend**  
Tél. : 01 44 38 50 08  
[fnce@fnce.caisse-epargne.fr](mailto:fnce@fnce.caisse-epargne.fr)  
[www.federation.caisse-epargne.fr](http://www.federation.caisse-epargne.fr)

**Caisse Nationale  
des Caisses d'Épargne**

**Christine Françoise**  
Tél. : 01 58 40 46 57  
[presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)  
[www.groupe.caisse-epargne.fr](http://www.groupe.caisse-epargne.fr)